

Décryptages Partageons l'info...!

N°3 Avril 2015

MOBILISONS-NOUS POUR UN AVENIR DURABLE



Chouette Hulotte



Le Bois du Bouscat Labellisé !

Depuis son ouverture en juin 2013, le Bois du Bouscat est inscrit dans un Plan de Gestion écologique élaboré à partir d'un inventaire faune et flore. Cette action se poursuit en 2015 et aborde maintenant le volet avifaune à travers la labellisation du Bois en « refuge LPO* ».

Elle se traduira par des mesures concrètes pour protéger les oiseaux, favoriser leur développement, veiller à la préservation du lieu et permettre de sensibiliser le public à l'importance de maintenir cette biodiversité de proximité.

***Ligue de Protection des Oiseaux**, association nationale de protection de la nature reconnue d'utilité publique.



3 ans d'Agenda 21 au Bouscat et après ?

Ce que nous appelons « l'acte 1 » de notre Agenda 21 aura permis sur 2012/2015 d'engager 52 actions dans leur concrétisation ou dans leur réflexion. Un nouveau programme d'actions va engager notre commune pour la période 2016/2020 : l'acte 2 !

2015, l'année du bilan

L'Agenda 21 fait l'objet d'une évaluation continue depuis l'adoption de son programme en 2012. En effet, chaque année, et bien que non obligatoire, la Mairie produit un rapport de Développement Durable et dresse un état des actions en cours ou à venir. 3 rapports de Développement durable ont été édités en 2012, 2013 et 2014. A présent, il s'agit de faire une évaluation globale de la démarche pour mesurer tant sur la méthode que sur les actions, les résultats obtenus, les objectifs atteints et les impacts constatés sur le territoire. A travers ce bilan nous tâcherons de répondre à la question suivante :

« Le Bouscat est-elle une ville plus durable aujourd'hui qu'il y a 4 ans ? »

Ils ont testé l'éco-mobilité !

A l'occasion des vœux du Maire aux agents début janvier, un cadeau « Testez l'éco-mobilité » a été remis après tirage au sort à tous les agents. En plus de la boîte Nomade contenant des bons « tests » TBC, Bluecub, Vélo, ... certains chanceux ont eu un cadeau « bonus » comme un abonnement annuel TBC, VCUB, Bluecub, Citiz et des adhésions au Garage Moderne.

Cyril Clédières (CLSH Les Ecus)

« Grâce au bon « Bluecub » que nous avons dans la Boîte Nomade, j'ai pu tester ce principe de voiture électrique. Des Ambassadeurs Bluecub sont venus la station du Bouscat pour m'accompagner dans la prise en main, c'était l'idéal ! Comme nous avons un forfait d'1h offert, j'ai pu effectuer mes trajets pour me rendre à un rendez-vous professionnel sur la matinée. Je ne connaissais pas « Bluecub » et je n'aurais sans doute pas fait la démarche de tester sans ce bon coup de pouce. »

Si vous aussi, vous avez testé l'éco-mobilité, partagez vos impressions et envoyez votre témoignage au Pôle Développement Durable : m.clion@mairie-le-bouscat.fr

L'Agenda 21 du Bouscat reconnu au niveau national par le Ministère en février 2013.



Vos rendez-vous

- **1 avril :**
Permanence Info-énergie - Salle des Pas Perdus
- **11 et 12 avril:**
Fête des Jardins – Ermitage-Compostelle
- **15 avril :** 14h à 19h
Jobs d'été - Bureau Information Jeunesse
- **18 et 19 avril:**
Vill' à Jeux Ermitage-Compostelle
- **25 avril :**
Balade Faune Flore au Bois du Bouscat
- **28 et 29 avril**
9h30 à 18h Vente de la Croix Rouge - Résidence Dider Daurat



Infos

Objectif Tri :

Des agents des écoles élémentaires ont participé fin 2014 à une formation sur le tri sélectif afin de renforcer cette action au sein des écoles. Cartons, papiers, boîtes de conserve puis bidons, briques alimentaires: 100 % triés, 100 % recyclés !

Au Bouscat à vélo... :

Prêt de vélo, vélo à assistance électrique, stage de remise en selle, accompagnement personnalisé, les Ambassadeurs du vélo sont à la disposition des agents de la Mairie, du lundi au mardi au 05 47 47 40 35.

Un guide pour vos déplacements :

Disponible auprès du Pôle Développement Durable



Semaine du Développement Durable : du 30 mai au 7 juin et le 3 juin: soirée A21, projection débat sur le changement climatique.

Le Nettoyage écologique C'est du propre !

Le nettoyage des locaux conduit à une pollution intérieure et par conséquent à une exposition des occupants aux molécules chimiques pouvant avoir des impacts négatifs sur la santé.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Mairie a engagé la refonte des pratiques de nettoyage de ses bâtiments. Sensibilisation des agents, diagnostic de sites et phase de test des produits ont conduit à l'élaboration d'un nouveau marché public.

Une campagne de communication a été menée à destination des usagers sur les crèches et résidences autonomie et relayée dans le journal municipal (décembre 2014).

Agir à la maison :

Respectez les doses prescrites, adoptez la technologie microfibre, préférez les labels « éco-label » et écocert, évitez les produits nocifs, corrosifs et inflammables.

Focus

Participez, évaluez, proposez

Plan d'Eco-Responsabilité interne

Le premier programme du Plan d'Eco-Responsabilité (PER) s'est terminé fin 2014. Afin d'en mesurer l'efficacité des actions et d'évaluer la perception qu'ont les agents de la démarche engagée, un questionnaire a été lancé auprès de tous* à l'occasion des vœux du Maire.

Chiffres clefs (extraits de l'évaluation) :

53 % des agents utilisent les tasses et verres réutilisables

62 % des agents pratiquent le tri du papier

75 % des agents éteignent les lumières

57 % des agents ont mieux compris les enjeux du DD grâce aux actions du PER

Une nouvelle étape du PER va être lancée en 2015. D'ici là, les agents référents poursuivent leur travail autour du nouveau programme 2015/2018.

*88 questionnaires retournés à ce jour.

Direction de la publication: Yannick UHEL, Hélène ROCHE DALLAY
Comité de rédaction: Amélie AOUSTIN, Sandrine FAUCON, Cécile FENOULLAT et Chloé GAUTHE,